

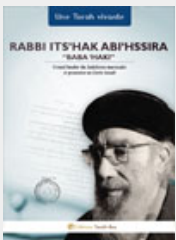


Traité Nedarim

Michna 2 - Chapitre 4

המודר הניה מחברו שוקל את שקלו, ופורע את חובו, ומחזיר לו
אבידתו;
ומקום שנוטלין עליה שכר, תיפול הניה להקדש.

Si quelqu'un s'est interdit par vœu de ne jouir en rien de son prochain, celui-ci peut pourtant se charger de remettre son demi-sicle (que l'autre doit à la caisse communale), ou payer pour lui sa dette, ou restituer au premier ce qu'il aurait perdu. Dans les localités où ces petits services se paient, le profit, devra échoir au Trésor.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions